

Le député, Frédéric Descrozaille, a dévoilé et argumenté son rapport sur la gestion des risques en agriculture



Le député, Frédéric Descrozaille, a dévoilé et argumenté son rapport sur la gestion des risques en agriculture

Vendredi 11 juin en matinée au château de Mons s'est tenue une session ordinaire de la Chambre d'agriculture présidée par Bernard Malabirade. Laquelle s'est déroulée en présence d'une trentaine de membres et du député du Val de Marne, Frédéric Descrozaille, (passé notamment par l'APCA, la CFCA, le CNJA et Interfel*) invité pour argumenter son rapport sur la gestion des risques en agriculture remis le 22 avril au ministre de l'Agriculture.

Le chantier de la gestion des risques

Durant son intervention d'une heure trente qui captiva les agriculteurs, Frédéric Descrozaille détailla avec force conviction son rapport. Lequel révéla trois propositions qui doivent être « traitées dans le cadre d'une gouvernance qui implique les métiers de l'assurance et de la réassurance, le secteur agricole et l'État ». Il s'agit de prévenir le risque, du chantier de l'eau, de faire évoluer l'assurance multirisques climatiques (MRC) dans le cadre de ce que permet le règlement européen Omnibus, et enfin de prévoir une intervention de l'État des risques forts « non assurables ou nécessitant une réassurance publique dans les cas de phénomènes d'ampleur exceptionnelle ».

Pour accéder au rapport complet, CLIC ICI

La session se conclura par l'intervention du président de la Chambre d'agriculture, Bernard Malabirade. Lequel apprécia les interventions de l'État, de la Région, du Département et de la MSA sur l'influenza aviaire et le gel du printemps. Quant à la transition de la PAC, « Les négociations et les travaux se poursuivent tant au plan européen que national » et de détailler les points encore en débat qui peuvent avoir un impact sur le Plan stratégique national, PSN. D'autre part Bernard Malabirade révèle que l'Europe va intervenir financièrement dans le Gers au travers du programme Life Coteaux gersois porté par l'ADASEA auprès de laquelle se dit prête à conventionner avec cette dernière « pour porter cette action auprès des agriculteurs du territoire ».

Copie à revoir sur le projet SDAGE et PDM*

Concernant l'environnement « l'actualité tourne beaucoup autour de l'eau » où cette année s'annonce compliquée notamment sur les réserves d'eau. « C'est le sujet, tant du Varenne que du SDAGE en préparation. Nous mettons l'accent sur la création de réserves supplémentaires et sur la définition des bons outils de gestion quantitative adaptés au changement climatique et à nos systèmes anthropisés. En conséquence, la Chambre d'agriculture du Gers est défavorable aux projets en l'état de SDAGE 2022-2027 du bassin Adour-Garonne et de PDM et demande que ses propositions soient prises en compte », dévoile Bernard Malabirade.

Enfin, le président de la Chambre d'agriculture révèle que le 22 octobre prochain se tiendra à Mons les assises des énergies renouvelables (ENR) co-organisées avec le Syndicat des énergies du Gers.

*SDAGE : Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux. PDM : Programme de mesure.



L'assistance.



Henri-Bernard Cartier, précédent président de la Chambre